

Cher Confrère, je suis

très-flatté de l'impression que
mon travail a fait sur vous - je crois
en effet que c'est une mine très-riche;
son grand défaut c'est d'avoir besoin
du concours de l'Etat pour les enquêtes.

Il est vrai pourtant qu'il y a
un certain nombre de ~~faits~~ ^{faits} dont

dépouillement partiel pourrait
déjà offrir un intérêt notable,
et propre à saisir l'opinion
et à obliger en fin l'Etat à les
exécuter en grand - non, j'en ai
~~ait~~ pas dressé de questionnaires
- Mais dans mes divers travaux,
surtout publiés par le D^r

*Note: Le nom fait de dépoillement a été donné de relever simultanément les
diverses données par une enquête extensible celle-ci est traitée à la fois et augmentée
de nouvelles données, par conséquent, l'Etat ou son vice, selon son intérêt, selon son intérêt.*

Encyclopédique des sciences médicales,
 j'ai soin d'indiquer les desiderata
 les plus manifestes, c'en par exemple
 ce que j'ai fait dans l'article
Mariage que je vous adresse (p. 39 et 37
 p. et § 43) ^{et j'ai} formulé quelques sujets
 d'enquête - Vous voyez dans mon
 article de la Revue de l'importance
 qu'il aurait de relever des professions
 (ouvriers ou patrons) ^{soigneusement distingués}
 dont je crois, on trouve toujours la
 trace dans les registres - la saison
^{si possible} le degré
 mieux le mois, l'état d'aisance,
 non seulement l'état-civil, mais
 l'état de la famille: combien d'enfants?
 si on avait dans sa paroisse les
 employés - il ne serait pas sans
 intérêt au point de vue Anthropol.
 de relever ^(les tailles et) la couleur des cheveux
 et des yeux tant au point de
 vu de leur nombre relatif.

(1) Il y aurait sans doute un grand intérêt, à la main et à chaque instant
 de relever l'âge respectif de chaque enfant (sic) le 1^{er} janvier (etc)
 et son sexe - la couleur respectif de chaque enfant, etc.
 dans la population actuelle que de la
 mortalité et matrimonialité
 de chaque couleur - au moins
 de celles bien accusées, les plus
 faciles à relever - et en core que
 de précaution pour poser des
 limites comparables. (11).

Je vous dirai, mon cher
 qu'en ce moment
 Confirmer que je suis horriblement
 pressé par mes manuscrits à
 livrer, sans quoi je ne
 serais donné la peine de vous
 répondre plus précisément,
 avec plus de soin et moins de griffonnage;
 mais ce sera pour
 plus tard. Si vous donnez
 suite à vos bons projets -
 m'en + Si vous
 pouvez me faire avoir

quelques souscriptions, n'y
 Panquer pas; - là est, en
 Ce moment, ce qui m'hésite.
 Je veux dire ce que m'enquêt;
 Je suis loin de faire le frais
 de ma Démographie et je ne
 pourrai pas aller longtemps de
 je ne trouve pas encore
 50 à 60 souscriptions.

Berthelot
 20 rue N^{re} le Prince

14/93

Règle générale: tous les faits sociaux
 qui peuvent se résumer en nombre ^(immédiatement) semblables,
 soit par simple addition des faits ^{semblables},
 soit par l'addition des groupes préalablement
 constitués des faits voisins (ou semblables à certain
 point de vue) sont bons à recueillir, et
 fournissent souvent des résultats inprévus.
 Cependant, dans les relevés individuels, nécessairement
 peu nombreux, si on relève des ^{phénomènes} faits dont la influence est

Il sont très-légers, on ne pourra en recueillir à un pour
 l'heure cette influence. En somme. C'est la considération qui doit faire élaguer
 certains relevés, bien qu'il n'est pas toujours facile de juger à priori les influences faibles ou fortes.